

Les subsides

M. Riis: Le ministre demande de nommer un pays qui en ait une.

M. Pepin: Cela change tout le temps.

M. Riis: Le Japon a une idée très claire de ce qu'il attend des principaux secteurs de son économie. Le Canada, lui, n'en a pas et c'est parce que le gouvernement ne s'est pas donné la peine d'élaborer de stratégies sectorielles pour son industrie. Comment nos grandes entreprises peuvent-elles se développer d'une manière réaliste? Comment savoir où investir et dans quoi? Quelle orientation avons-nous adoptée? C'est ainsi que certaines de nos grandes entreprises s'engagent dans telle voie, alors que d'autres s'engagent dans telle autre voie. C'est que le gouvernement fédéral n'a pas su montrer la voie dans le domaine économique. C'est qu'il n'a pas su non plus, de concert avec les gouvernements provinciaux, le patronat et le salariat, élaborer de stratégies sectorielles pour notre économie. Voilà, monsieur le Président, la principale raison pour laquelle nous n'avons pas les investissements nécessaires à notre infrastructure économique, à nos programmes de création d'emplois, et pourquoi nous ne saurions non plus en obtenir au niveau de l'enseignement ou de la formation postsecondaire dans quelque domaine que ce soit. Comme nous ne savons pas où nous allons, monsieur le Président, comment pourrions-nous nous préparer en vue de cette mission?

Le président suppléant (M. Guilbault): Voilà qui met fin à la période des questions. Débat.

L'hon. Roy MacLaren (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, il n'y a pas lieu de s'étonner si, comme il en a l'habitude, le député d'en face a commencé son discours en décrivant en termes sinistres l'état actuel de notre économie. Il nous a présenté un tableau sombre qui, certes d'après lui, ne permet guère d'espérer.

Cela va à l'encontre de tous les faits, de toutes les données et de toutes les statistiques qu'il voudrait présenter à l'appui de sa thèse. En effet, tout indique que la situation économique s'améliore. En fait, nous assistons à une véritable relance de notre économie et les choses sont telles que l'on pourrait assister maintenant à une croissance sans égale depuis longtemps tant chez nous que dans n'importe quel autre pays industrialisé.

• (1140)

Notre vis-à-vis a donné quelques exemples frappants des cas tragiques, qui sont pour nous tous un sujet de préoccupation, bien entendu. Il faut cependant reconnaître que notre produit national brut a augmenté de façon appréciable. La croissance économique réelle a varié entre 7 et 8 p. 100 pendant la majeure partie de 1983 et elle s'est accompagnée d'une augmentation des mises en chantier, des ventes au détail et de la production industrielle. Au cours de l'année dernière, la situation s'est grandement améliorée dans tous ces domaines.

En outre, nous avons assisté à une croissance importante des échanges commerciaux, notre balance commerciale n'ayant jamais été aussi bonne. Nous avons également réussi à mater l'inflation, l'un des principaux facteurs de la reprise économique, beaucoup mieux que prévu il y a un an ou plus. En 1982, le taux d'inflation s'établissait à 11,9 p. 100 et il n'est plus maintenant que de 4,5 p. 100. Les taux d'intérêt ont chuté de façon appréciable, ce qui a préparé la voie à notre croissance

économique future et joué un rôle essentiel dans la reprise économique que nous connaissons depuis 12 à 14 mois.

L'avenir, monsieur le Président, s'annonce donc très bien. Tous les députés s'entendent pour dire que le chômage est un problème persistant, aux racines profondes. Au cours de la dernière année, nous avons créé beaucoup plus d'emplois que prévu, mais un très grand nombre de personnes sont entrées sur le marché du travail. Ainsi, le taux de chômage, même s'il est bien inférieur à ce qu'il était en 1982 et 1983, demeure à un niveau inacceptable. Nous voulons réduire plus rapidement le taux de chômage et c'est là, je le répète, l'une des principales raisons d'être des encouragements fiscaux que le gouvernement a accordés au cours des dernières années. La relance est là, elle est en cours. L'avenir s'annonce donc très bien contrairement à ce que mon collègue néo-démocrate essaie toujours de nous faire croire.

La motion dont nous sommes saisis, monsieur le Président, porte sur plusieurs aspects de la politique financière du gouvernement. Je voudrais d'abord parler de la question des encouragements fiscaux. Mon vis-à-vis semble affectionner particulièrement les termes plus péjoratifs comme «réductions d'impôt» et «échappatoires fiscales» comme si les encouragements fiscaux avaient quelque chose de répréhensible et même, sur le plan moral, de diabolique. Ces mesures sont, bien entendu, prévues dans le cas de l'impôt sur le revenu des particuliers, mais dans le cas de l'impôt des sociétés, elles ont des objectifs bien précis et rapportent des avantages concrets à l'économie canadienne et, par le fait même, aux Canadiens.

Étant donné que le temps nous presse ce matin, je voudrais aborder trois domaines: la recherche et le développement; les investissements; et la petite entreprise. Sauf erreur, mon collègue néo-démocrate s'oppose aux encouragements fiscaux dans la recherche et le développement. Je trouve cela surprenant de sa part, puisqu'il sait fort bien, j'en suis persuadé, que jamais dans notre histoire nous n'avons eu plus besoin d'utiliser la technologie de pointe et d'innover dans ce domaine, si nous voulons connaître une prospérité accrue.

Si le Canada est le pays industrialisé qui accorde le plus d'encouragements fiscaux pour la recherche et le développement, c'est que son économie est dominée, en grande partie, par des capitaux étrangers. Généralement, une société multinationale étrangère effectue ses travaux de recherche et de développement à son siège social ou dans le pays qui a acquis une notoriété mondiale dans le domaine concerné. Au Canada, afin d'inciter les entreprises canadiennes en particulier à consacrer davantage de ressources à la recherche et au développement, nous offrons une série d'encouragements fiscaux qui se révèlent être très utiles pour la mise au point d'une technologie canadienne. Je suis surpris de voir le NPD s'opposer à cette politique, mais j'ai bien peur que ce soit là un bon exemple de l'attitude adoptée par ce parti au cours des dernières années, ce sur quoi je reviendrai dans quelques instants.

En ce qui concerne les investissements, le député admet que l'accumulation de capitaux est un élément essentiel à la croissance économique. Or, les stimulants fiscaux prévus dans le budget d'avril 1983, comme les reports fiscaux sur des périodes ultérieures ou antérieures, servent en quelque sorte à canaliser et à stimuler les investissements à moyen terme. Le député prétend qu'il n'en voit pas la portée immédiate. Personne n'en